

LOGEMENT SOCIAL: OTTAWA DOIT FAIRE SA PART



Nos revendications

Il est impératif de mener la bataille face au gouvernement conservateur. Cependant, comme les prochaines élections générales auront lieu au plus tard en octobre 2015, nous devons aussi talonner les partis d'opposition, tant le Parti libéral du Canada que le Nouveau parti démocratique. Ils doivent le plus rapidement possible prendre des engagements clairs, écrits et chiffrés.

Le FRAPRU et ses groupes membres réclament :

- Le maintien des subventions aux logements sociaux existants pour assurer leur accessibilité financière pour les locataires qui y demeurent et pour les ménages qui en auront besoin à l'avenir;
- Un réinvestissement important avec un budget récurrent de 2 milliards \$ par année, ce qui doublerait le budget actuel de la SCHL et permettrait de financer annuellement entre 5000 et 5500 logements sociaux de plus au Québec.

Plusieurs actions seront organisées en ce sens dans les prochains mois.

Automne 2014



Front d'action populaire en réaménagement urbain
www.frapru.qc.ca
www.facebook.com/frapru.logement

Pour plus d'informations,
renseignez-vous auprès de votre comité local.

Le logement social représente la meilleure façon d'assurer la mise en œuvre du droit au logement parce qu'il est sans but lucratif, à propriété collective et qu'il est subventionné directement par les gouvernements. Il permet de sortir le logement de la logique du profit et d'y maintenir des loyers rencontrant la capacité de payer des ménages à faible et à modeste revenus.

Les provinces et les villes ne sont cependant pas capables d'assumer seules cette responsabilité. C'est pourquoi le gouvernement fédéral doit faire sa part en ce domaine, en accroissant son aide à la réalisation de nouveaux logements sociaux, ainsi qu'en maintenant le financement qu'il accorde présentement aux logements sociaux existants.

Une situation urgente!

Les chiffres de l'Enquête nationale auprès des ménages, réalisée en 2011 par Statistique Canada, nous montrent que de plus en plus de ménages consacrent un pourcentage beaucoup trop élevé de leur revenu pour se loger.

Nombre et pourcentage de ménages locataires consacrant 30%, 50% et 80% de leur revenu en loyer, au Québec, en 2011 et en 2006

Année	Nombre de ménages	Payent plus de 30%		Payent plus de 50%		Payent plus de 80%	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
2006	1 259 455	448 840	35,6%	203 085	16,1%	87 075	6,9%
2011	1 304 095	479 750	36,8%	227 835	17,5%	108 475	8,3%
Hausse	3,5%		6,9%		12,2%		24,6%





La fin des subventions à long terme

En plus des 250 millions \$ du logement abordable, le gouvernement fédéral verse annuellement 1,7 milliard \$ pour les logements sociaux annoncés avant 1994. Il a toutefois décidé de ne pas renouveler ces subventions, une fois terminées les ententes de financement actuelles.

À l'échelle du Canada, quelque 585 000 logements sociaux reçoivent toujours des subventions fédérales, mais les perdront dans un avenir qui, dans certains cas, est très proche.

Au Québec, ce sera le cas de 125 550 logements, soit environ 85% des logements sociaux de la province.

Parmi ceux-ci, 37 500 reçoivent directement leurs subventions du gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Il s'agit pour la plupart de logements coopératifs et sans but lucratif. Là, l'effet de la fin des subventions fédérales se fait directement sentir. Comme celles-ci ne servent, la plupart du temps, qu'à abaisser les loyers des locataires à faible revenu qui habitent une partie des logements, ces ménages se retrouvent du jour au lendemain à devoir payer le même loyer que les autres locataires. Le montant réel qu'ils consacrent au logement peut ainsi doubler ou même tripler! Les logements qu'ils habitent deviennent du même coup beaucoup moins accessibles financièrement pour tous les ménages qui y entreront à l'avenir.

Les 88 050 autres logements sociaux sont sous la responsabilité du gouvernement québécois qui l'exerce par le biais de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Il s'agit de tous les HLM, mais aussi de logements coopératifs, sans but lucratif et même privés qui ont tous en commun de s'adresser exclusivement à des ménages à très faible revenu. Dans ces cas, c'est le gouvernement québécois qui recevra de moins en moins d'argent du fédéral. Au fil des années, le manque à gagner sera de plus en plus lourd, ce qui pourrait convaincre Québec de tenter de diminuer sa facture. Il pourrait alors envisager d'augmenter le loyer des locataires de logements sociaux ou même de vendre une partie des ensembles de logements.

Peu de logements sociaux ont jusqu'ici été touchés au Québec par la fin du financement fédéral, mais ils seront de plus en plus nombreux à l'être à partir de 2015. Il ne s'agit plus d'un danger lointain. Il est au contraire très immédiat.

Le portrait ne serait pas complet, sans parler :

- des 104 410 ménages demeurant dans des logements ayant besoin de rénovations majeures,
- des 101 020 qui vivent dans des logements de taille insuffisante,
- du problème grandissant de l'itinérance,
- des problèmes spécifiques d'accès au logement vécus par les personnes ayant des incapacités sévères,
- des graves problèmes de surpeuplement et de délabrement des logements vécus par les populations autochtones sur les « réserves » des Premières nations, sur le territoire inuit du Nunavik, de même qu'en milieu urbain.

Au Québec, près de 38 000 ménages sont sur une liste d'attente pour l'accès à un HLM qui leur permettrait de déboursier 25% de leur revenu pour se loger. Un nombre très important de ménages est aussi en attente d'une coopérative ou d'un logement géré par un organisme sans but lucratif (OSBL) en habitation.

La demande est criante! Or, Ottawa assume de moins en moins ses responsabilités en ce domaine.

Un investissement insuffisant

En 1994, le gouvernement fédéral a mis fin à ses investissements à long terme dans la construction de logements sociaux. Il est timidement revenu dans l'aide à la construction de nouveaux logements, huit ans plus tard, avec ce qu'on appelle le logement abordable. Or, il y investit de moins en moins. D'ici 2019, Ottawa ne versera que 250 millions \$ par année à l'ensemble des provinces et des territoires pour tous leurs programmes d'aide aux ménages toujours mal-logés. Au Québec, les 58 millions \$ accordés par le fédéral ne sont même pas suffisants pour subventionner la construction de 700 logements sociaux dans l'actuel programme AccèsLogis.

Malgré les besoins croissants, le fédéral a choisi de diminuer son aide au logement. En 2014-2015, il n'y investira que 0,9 % de ses dépenses de programmes. En comparaison, le budget du Ministère de la défense nationale en représente 8,0 %. C'est 9 fois plus! Ça en dit long sur les priorités du gouvernement conservateur de Stephen Harper.

Le gouvernement fédéral a les moyens d'en faire plus, d'autant qu'il entrera, dès 2015, dans une période de surplus budgétaires.

